



Les bonnes raisons d'adhérer au Réseau des AMAP



1/ Un acte militant :

Je participe à la diffusion d'un autre modèle de consommation et de production auprès de la société civile.
Je contribue au développement des AMAP et à l'installation paysanne en AMAP en Isère, à l'accompagnement du respect de l'éthique des AMAP, donc à la pérennisation du mouvement des AMAP.

Au regard des institutions, ma contribution représente et renforce le poids des AMAP et la voix d'une autre agriculture écologiquement soutenable, solidaire et économiquement viable.
Ma cotisation contribue à l'indépendance financière du mouvement AMAP.

2/ Une plus grande visibilité :

Je suis identifié(e) en tant qu'AMAP ou PAYSAN en AMAP dans les communications du réseau, je suis référencé(e) sur le site internet du réseau des AMAP.

3/ La mise à disposition et le partage d'outils :

Je bénéficie des ressources humaines et des outils créés par le réseau (guides, centre de ressources, kit etc.) et m'inscris dans une dynamique de partage des pratiques et expériences avec les autres membres du réseau.

4/ Une protection sur mesure :

Je bénéficie d'une assurance réseau qui permet de couvrir les activités de l'AMAP.
Cette assurance est effective pour la MAIF sous condition d'adhésion à jour.